

QUESTIONS SUD

1 - CDD

Combien de CDD présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)

R - Les informations concernant les contrats à durée déterminée relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.

Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 12 juillet dernier.

2 - Intérim

Combien d'intérim présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et secteurs d'activités)

R - Les informations concernant les intérimaires relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.

Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 12 juillet dernier.

3 - Détachés

Combien de détachés présents sur le site ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)

R - Les informations concernant les détachés relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.

Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 12 juillet dernier.

4 - Solidarité

Nous réclamons l'embauche de tous les précaires occupant des postes pérennes.

R - Il n'est pas prévu d'embaucher tout le personnel temporaire.

5 - Dépassement des horaires légaux du temps de travail

Y a-t-il eu des dépassements des 10 h, 42 h et 48 h sur la période du 01/01/2010 au 15/07/2010 et si oui combien avec répartition dans les différents secteurs.

R - Cette question fait l'objet de présentation au Comité d'Entreprise et relève de la commission de suivi de l'accord sur l'horaire individualisé.

6 - Départ après 20h pour les forfaits jours

Combien de salariés au forfait jours ont été enregistrés en sortie après 20h pour les périodes suivantes ?

du 01/01/2010 au 31/01/2010

du 01/02/2010 au 28/02/2010

du 01/03/2010 au 31/03/2010

du 01/04/2010 au 30/04/2010

du 01/05/2010 au 31/05/2010

du 01/06/2010 au 30/06/2010

du 01/07/2010 au 15/07/2010

R - Les heures de sortie des cadres au forfait jours ne sont pas comptabilisées dans le système de présence.

Mois	Nbre de salariés
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
Total	

7 - Augmentation

Quel est le pourcentage de personnel ayant eu des AI, cadre et non cadre ?

Quel est le pourcentage des élus et mandatés ayant eu des AI, cadre et non cadre et par organisation syndicale ?

Nombre de candidat au passage cadre et % de réussite.

Nombre de candidat au statut d'expert et % de réussite.

R - Le bilan des augmentations individuelles 2010 sera présenté au cours du dernier trimestre aux délégués syndicaux conformément aux dispositions prévues dans l'accord d'entreprise.

8 - Transport en commun

Où se trouve la notice explicative citée dans l'accord salarial 2008 ?

Extrait de l'article 2 l'accord salarial de 2008

ARTICLE 2 Participation de l'entreprise aux frais de transport collectif (lieu de travail-domicile)

Afin d'encourager l'utilisation des transports collectifs (Communauté Urbaine de Bordeaux/ SNCF pour la région Aquitaine) la direction prendra en charge le coût des abonnements «transport collectif» à hauteur de 50% de l'abonnement annuel, sur présentation des justificatifs à compter du 1^{er} mars 2008 et pour une durée indéterminée.

Cette mesure concerne tous les salariés de Snecma Propulsion Solide y compris les salariés en contrat à durée déterminée. Toutefois, une condition d'ancienneté de 6 mois dans l'entreprise est requise pour pouvoir en bénéficier.

La direction communiquera aux salariés une notice explicative afin d'informer les salariés des conditions et des modalités de participation de l'entreprise aux frais de transport collectif (lieu de travail-domicile).

Où est mentionné le fait qu'il faille signer une attestation sur l'honneur pour pouvoir être remboursé ?

**R - Le fonctionnement est connu des bénéficiaires. Un rappel des modalités de participation de l'entreprise sera diffusé au retour des congés.
La signature d'une attestation sur l'honneur est un document qui permet de répondre aux exigences URSSAF.**

9 - Panneau Affichage bâtiment 18

Suite à notre question du mois dernier et à votre réponse :

Les travaux au bâtiment 18 sont terminés, nous demandons la remise en place des panneaux d'affichages des délégués du personnel qui étaient présents à l'entrée du bâtiment.

«Direction : Votre demande est transmise au département Relations Sociales. Le choix de ne pas remonter les anciens panneaux a été fait avec le responsable du secteur et les relations sociales, une commande de nouveaux panneaux devrait être prochainement engagée.»

Nous demandons à connaître :

Le numéro de la commande pour les panneaux ?

La date de livraison ?

La date de mise en place ?

R - La commande devrait être passée en septembre 2010.

10 - Porte d'entrée du 1E

Quel est le résultat du contrôle de l'état de la porte suite à notre question du mois dernier et à votre réponse :

«Cette porte est vétuste et a du faire l'objet récemment de plusieurs réparation de fortune. Nous demandons son remplacement.

Direction : Nous effectuerons un contrôle et si le besoin est avéré nous programmerons un remplacement.»

R - Le contrôle a été effectué. Un chiffrage est en cours et le remplacement sera planifié dans le courant du 1^{er} trimestre 2011.

11 - Compte rendu de réunion plénière des CHSCT

Quel est le retour du CHSCT suite à notre question du mois dernier et à votre réponse :

«Nous demandons que les comptes rendus de réunions plénières de CHSCT soient consultables sous intranet par tout le personnel pour les trois dernières années (2007, 2008, 2009) et l'année en cours.

Direction : Nous transmettons votre demande CHSCT au département Relations Sociales afin d'étudier leur mise en ligne.»

R - Cette demande, de responsabilité CHSCT, est en cours de traitement.

12 - Permanence

Combien de demande de permanence ont été acceptées et refusées par secteur et en cas de refus quels sont les motifs ?

R - Aucun refus problématique n'a été remonté aux RRH des secteurs. Au 19 juillet 2010 : 256 personnes effectueront au moins un jour de permanence.

13 - Bâtiment 1C - porte CD

La porte se referme mal et l'alarme se déclenche plusieurs fois par jour, nous demandons une réparation de la porte et non pas une affiche pour signaler le problème ?

R - Merci de nous préciser de quelle porte il s'agit.

14 - Lettre avertissement

Combien de lettre d'avertissement ont été envoyées cours du mois de juillet ?

R - Aucune.

15 - Mise à pied

Combien de mises à pied ont eu lieu au cours du mois de juillet ?

Bilan depuis le début de l'année

R - Aucune sur le mois de juillet, deux depuis le début de l'année 2010.

16 - Compte rendu DP du mois d'avril sur Intranet

Nous demandons que notre déclaration suite à la sanction d'un salarié lue et donnée en réunion des délégués du personnel soit ajoutée au compte rendu.

R - Seules les réponses de la Direction aux questions posées sont portées à la connaissance du personnel.

17 - Panneau Affichage sur le centre

Nous demandons une remise en état et un nettoyage des panneaux d'affichage des délégués du personnel à l'entrée des bâtiments.

R - Il appartient à chaque organisation syndicale d'assurer la bonne utilisation de ces panneaux d'affichage (tracts à l'intérieur du panneau...). Au moment des travaux des bâtiments et si nécessaire, les panneaux d'affichage sont remis en état. Nous rappelons que des installations neuves sont mises en place à l'entrée du site en remplacement des panneaux du restaurant d'entreprise.

18 - Cyclistes et douche

Où peuvent se changer et se doucher les salariés venant à vélo (ex : Bâtiment 01) ?

Si rien n'est prévu à ce jour, nous demandons qu'une solution soit mise en place ?

R - Nous notons votre question et souhaitons l'instruire avec le responsable infrastructures.

19 - Questions diverses

20- Date de la prochaine réunion

R - La prochaine réunion aura lieu le 23 septembre 2010 à 9 heures.

R - Nous prenons en compte votre question. Une présentation aux délégués syndicaux par catégories socioprofessionnelles sera effectuée par le département Relations Sociales.

4 - Questions diverses

5- Date de la prochaine réunion

R - La prochaine réunion aura lieu le 23 septembre 2010 à 9 heures.

QUESTIONS CGT

REMUNERATIONS

1 - Grille des salaires

Les deux premiers coefficients (145 et 155) au 1^{er} juillet 2010 sont au-dessous du SMIC. Même si le salaire minimum à SPS correspond à un coefficient supérieur (190), c'est une aberration qui démontre le tassement vers le bas de tous les échelons. Nous demandons que le coefficient 145 soit au moins égal au SMIC, ce qui correspond à un emploi sans qualification et sans expérience.

R - Nous prenons note de votre revendication qui relève de la compétence des délégués syndicaux.

2 - Stages longues durées

Comment sont définies les gratifications pour les stages supérieurs à 2 mois ? (hormis le minimum légal).

**R - Voir réponse à la même question posée lors de la réunion de Délégués du Personnel du 30 juin 2010.
Concernant les points qui resteraient à clarifier, merci de vous rapprocher du RRH du secteur concerné.**

3 - Augmentations

Quels sont les critères pour le choix de la date d'augmentation juillet/octobre ?

R - 50 % des mesures ont été appliquées à chaque campagne d'augmentations individuelles comme indiqué dans la communication au personnel diffusée le 1^{er} avril 2010. L'arbitrage a été fait au sein de chaque secteur.

EMPLOI

4 - Bourse des emplois

Quels postes ouverts sont non pourvus ?

Ouverts de 6 mois à 1 an ?

Ouverts depuis plus d'1 an ?

Nous vous demandons d'indiquer dans la réponse les références des postes.

Il s'agit de la date effective d'ouverture du poste et non de la date de dernière modification.

Modifications par rapport au mois dernier (7 postes concernés) ?

D'une façon globale, lorsqu'un poste est ouvert, c'est bien qu'il y a un besoin identifié et une autorisation de recrutement (en CDI, CDD ou détachement, les missions d'intérim n'étant pas affichées et connues du personnel).

Après explications avec les RRH concernés, comme formulé dans la réponse du mois dernier, reste en suspens le sort des 3 postes de méthodiste et chargé d'affaires moyens neufs, maintenance et moyens généraux (B7001, B7002 & B0244).

Comment ce service peut-il gérer ce déficit de personnel depuis tant de temps (B0244 ouvert depuis 2 à 3 ans !), sur des postes pérennes en CDI, et qu'est-ce qui bloque « officiellement » pour ouvrir à l'externe ?

- R - Pas d'éléments complémentaires depuis la dernière réunion. A ce jour, 25 postes sont affichés à la bourse des emplois :**
- **3 sont ouverts depuis plus de 1 an (B0279, B0244, B5738)**
 poste B0244 : recherche interne en cours
 - **2 sont ouverts de 6 mois à 1 an (B7001, B7002)**
 poste B7001 : ce poste est ouvert en interne, la recherche est en cours
 poste B7002 : ce poste a été pourvu il y a deux mois et laissé ouvert car un nouveau besoin a été validé
- Sur les postes ci-dessus, nous vous confirmons les éléments indiqués par le RRH du secteur lors de votre réunion avec lui.**
Nous vous invitons à contacter le RRH en charge du recrutement pour les postes pour lesquels vous souhaiteriez plus d'éléments.

5 - Informations mensuelles habituelles

Nous vous demandons de fournir la copie des listes fournies lors de la dernière plénière du CE (entrées – départs, effectifs inscrits, effectifs de gestion, présence du samedi, HS, listes emplois précaires).

- R - Ces informations relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.**
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 12 juillet dernier.
Nous vous rappelons que ces informations vous sont transmises tous les mois.

6- Démissions ATA

Combien de salariés ayant démissionné sont encore présents sur le site ?

Combien de démissions ont été enregistrées :

- en 2010 ?

Combien de nouvelles démissions sont prévues et estimées :

- pour 2010 ?

- R - A ce jour, 14 personnes ont démissionné et sont encore présentes, 18 démissions ont été enregistrées en 2010 et 68 personnes ont demandé un dossier et pourraient faire valoir une démission.**
Environ une quarantaine de démissions ATA a été estimée.

7 - Forfait jour

Nombre total d'ingénieurs et cadres en activité à ce jour ? **438**

Sur ce nombre :

Combien sont sans référence horaire ? **11**

Combien sont adhérents au forfait jour ? **255**

Combien sont assujettis au régime horaire ? **172**

Combien de salariés non cadres sont au forfait jour (niveau VI, ...) ? **1**

Combien de salariés depuis le début 2010 ont demandé à changer de régime horaire ? **0**

- du régime horaire vers le forfait jour ?

- du forfait jour vers le régime horaire ?

Combien de salariés depuis le début 2010 ont changé de régime horaire ? **14**

- du régime horaire vers le forfait jour ? **14**

- du forfait jour vers le régime horaire ? **0**

Combien de demandes, combien de refus ? **0**

R -

- 8 - Embauches ingénieurs et cadres
 Depuis le 1^{er} janvier 2010 :
 Combien d'embauches en CDI d'ingénieurs et cadres ? **16**
 Sur ce nombre :
 Combien au forfait jour ? **16**
 Mutés du Groupe ? **8**
 Embauchés de l'extérieur ? **8**
 Combien au forfait heures ? **0**
 Mutés du Groupe ?
 Embauchés de l'extérieur ?
 Combien d'embauches en CDD d'ingénieurs et cadres ? **6**
 Sur ce nombre :
 Combien au forfait jour ? **0**
 Combien au forfait heures ? **6**

R -

- 9 - Absences sur plage fixe
 Sur la dernière période de 4 semaines calendaires (en fin de semaine 24), combien de salariés se sont vus retirer de l'argent à cause d'absence sur plage fixe et par plage de temps ?

Plage	Nbre de retenues	Temps total en heures	Nbre de salariés différents
1 à 5 min.	3	11'	2
5 à 10 min.	-	-	-
10 à 15 min.	5	59'	4
15 à 30 min.	11	4h29'	10
+ de 30 min.	45	123h07	36

R - Par ailleurs, une analyse sera effectuée sur la pratique des badgeages sur la pause déjeuner.

10 - Surcharge méthodes

La charge méthode DFC est toujours importante et les salariés supportent de moins en moins ces conditions de travail dégradées. Pour exemple dans le secteur APM, sur les 24 salariés on peut dénombrer 6 intérimaires et 3 détachés, soit 37,5% de personnes.

Dans les autres secteurs, nous avons pu constater 15% de précaires à APY, 13% à OPCE, 28% à OHMM...

Qu'est-ce qui justifie ces situations ?

La plupart de ces postes étant pérennes, la direction doit embaucher.

R - Comme régulièrement indiqué en Comité d'Entreprise, Snecma Propulsion Solide connaît un pic de charge en 2010.

Par ailleurs, des recrutements ont eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2010 et d'autres sont prévus d'ici la fin de l'année 2010 pour les métiers méthodes.

11 - Consultants

Combien d'anciens salariés de SPS sont-ils consultants aujourd'hui ?

Quel est le coût pour SPS ?

Avec quel contrat ?

R - La Société ne fait pas appel à des consultants indépendants, mais à des sociétés prestataires de services.

CONDITIONS DE TRAVAIL / HYGIENE ET SECURITE

12 - Douches UMT

La revendication de pouvoir régler la température de la douche est tout à fait légitime. C'est du bon sens, et c'est précisé noir sur blanc dans le Code du travail (R4228-9 «la température de l'eau des douches est réglable»).

Malgré plusieurs demandes des délégués du personnel et un courrier du CHSCT, la direction refuse de façon insensée.

En ferait-elle une question de principe ?

R - Ce dossier est en cours de traitement dans le cadre des procédures que vous citez.

13 - Grand nettoyage des ateliers

Dans la réponse formulée le mois dernier, était acté le «grand nettoyage» des bâtiments 30, 19 et 24/33.

De nouvelles demandes sont-elles parvenues, notamment pour les 2 bâtiments 4 et 28 ?

R - Aucune nouvelle demande à ce jour.

14 - Poste démoulage bâtiment 24/33

Un aspirateur a-t-il été budgétisé au poste de démoulage avec la modification du secteur ?

R - La nouvelle hotte, installée pendant la fermeture estivale, sera équipée d'un aspirateur.

15 - Fibres de carbone

L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement de travail (Afsset), sur saisine de la CGT en 2008, a réalisé une expertise sur la fabrication et l'usinage des matériaux composites à base de fibres de carbone, pour laquelle le Médecin de travail de SPS a pu présenter l'étude réalisée par le Groupe.

L'Afsset recommande de privilégier les mesures collectives d'élimination ou de réduction des risques. Parmi les mesures à prendre, figure «le recours aux moyens d'aspiration et de filtration qui doivent être utilisés **SYSTÉMATIQUEMENT**».

Nous demandons à nouveau (déjà formulé en avril), conformément à l'article R4222-12 et plus du Code du Travail, l'installation d'un système de captage efficace à la source, ou au plus près, de toutes les fibres et/ou particules de carbone émises par les moyens de production.

Cette demande est valable également pour les ateliers travaillant d'autres produits que le carbone, et qui ne disposeraient pas d'un système de captage des pollutions.

La direction peut s'appuyer sur la CRAM Aquitaine. Celle-ci propose, avec son laboratoire de chimie, des conseils en prévention et en ventilation industrielle.

R - Nous transmettons vos commentaires aux services Hygiène Sécurité Environnement et Médical qui suivent ce dossier avec attention. A noter l'affichage permanent au service médical sur ce sujet.

16 - Hotte aspiration PC bâtiment 3

La hotte De Dietrich est actuellement en panne. Y a t-il une périodicité de contrôle et de remplacement du filtre encrassé ?

R - Aucune demande de maintenance sur ce moyen n'est parvenue au groupe industriel, nous demandons au secteur d'appeler soit le 3232 ou d'établir une DT/DI.

17 - Vidange huile et copeaux bacs machines-outils

Visiblement depuis la mise en place d'un nouveau contrat début 2010, il y a des difficultés de fonctionnement.

Pourriez-vous indiquer la procédure mise en place ? (chargé d'affaire, nom du prestataire, délai normal d'intervention...)

R - Le contrat initialement mis en place en 2010 ne comprend que la gestion des huiles de coupe suivant STB établie par l'atelier usinage. Au deuxième trimestre, les Moyens Généraux nous ont informés que cette tâche sera par les UPA. La prestation vidange huile et copeaux des moyens du BT04 sera opérationnelle fin août et gérée par la maintenance de l'UPA.

18 - Tour à bobiner H4 pour TNO

Point sur l'avancement du projet et sur l'adaptation du poste ?

Qu'est-il prévu de faire et suivant quel planning ?

R - A la date d'aujourd'hui, les travaux d'adaptation du poste devraient avoir lieu fin septembre. Une présentation détaillée des travaux envisagés a été faite par la hiérarchie du secteur à l'ensemble des bobineurs. Par ailleurs, deux opérateurs de cet atelier font partie du groupe de travail décideur des modifications retenues sur ce tour.

19 - Taux d'absentéisme

Nous vous demandons de fournir les taux d'absentéisme par secteur.

R - Un indicateur présentant absentéisme et présentéisme sera proposé dans le cadre du suivi périodique des risques psychosociaux.

DIVERS

20 - Lettres d'avertissement

Depuis la dernière réunion des DP du 01/06/2010, y a t-il eu des salariés ayant reçu une quelconque sanction ?

Combien de lettres de mise en garde ?

Combien de lettres de convocation à un entretien disciplinaire ?

Combien d'avertissement et/ou de mise à pied disciplinaire ?

R - Une convocation.

21 - Fiches de fonction

Nous redemandons que les fiches de fonction soient accessibles pour tous les salariés sous intranet. Actuellement sous intranet / espace privé / carrière, formation, mobilité / il n'apparaît pas le menu GPEC (pour un salarié lambda).

R - L'ensemble de la hiérarchie a accès aux fiches dont une partie est au stade projet et en cours de test et d'analyse de retour d'expérience. Nous rappelons que toutes les fiches de fonction ont été rédigées avec le personnel concerné et présentées à tous.

22 - PACS

Nous demandons que vous communiquiez au personnel, qui n'est de toute évidence pas au courant, le fait que l'on dispose d'une demi-journée pour se pacser (sur présentation de la convocation au tribunal).

R - Il n'est pas prévu de communication générale. Les bénéficiaires connaissent cette disposition.

23 - Points de Défaillance Unique

Ils sont définis dans l'IST-014 par «une tâche maîtrisée par une seule personne, dont l'indisponibilité peut entraver la stratégie de Snecma Propulsion Solide».

Nous demandons que nous soit communiquée la liste détaillée des PDU par secteur.

R - Il n'y a pas de PDU. L'entreprise veille régulièrement à éviter cette situation.

24 - Travaux sur route 66

Le trou sur la moitié de la chaussée est actuellement entièrement rempli d'eau chaude. Nous demandons de prolonger le tuyau de sortie vers le bassin de rétention situé à proximité ce qui évitera de faire crever les chênes existants.

R - Les travaux de remise en état du réseau eau chaude sont prévus pendant la fermeture, la remise en état de la chaussée est également programmée pour cette période.

25 - Lean

Pour augmenter les gains (EBIT et cash flow libre) la direction met en place le Lean en espérant augmenter encore la productivité. Le salarié français a déjà la productivité horaire la plus élevée au monde. L'objectif de produire encore plus à iso effectif (ODG stable) n'apporterait rien aux salariés, ni pour les augmentations générales toujours minimales, ni pour les embauches en CDI toujours au compte-gouttes.

Seuls les dividendes aux actionnaires augmentent nettement d'année en année.

Quelques chiffres sont éloquentes :

- côté direction :

*évolution du chiffre d'affaires, prévision 2010 / 2007 : +56%

*évolution des dividendes remontés, prévision 2010/2007 : +150%

*évolution du rapport frais de personnel avec cotisations sociales/valeur ajoutée : -7%

- côté salariés :

*augmentations générales non cadres sur 4 ans, 2010/2007 : +7,85%

*évolution des effectifs E.P.T , 2010/2007 : +2%

Un principe d'organisation, et de prévention, est d'adapter le travail à l'homme. À vouloir faire le contraire, la direction va exposer les salariés à une pression accrue en réduisant les temps alloués pour les différentes tâches.

Nous demandons que la société investisse de manière conséquente dans les embauches en CDI afin d'assurer pleinement la production en termes de quantité, qualité et délais.

R - Nous prenons note de vos commentaires qui relèvent de la compétence du Comité d'Entreprise.

26 - Abris deux-roues

Bâtiments 1 et 1E : nous demandons des garages vélos avec :

- plus emplacements,
- des emplacements pleinement utilisables (possibilité de mettre le vélo des deux côtés, sinon l'espace est insuffisant entre deux vélos),
- une toiture.

Plus globalement, des abris deux-roues vont être prochainement installés. Pourriez-vous faire une présentation détaillée de ce projet (où, quand, combien, comment ?)

R - Un plan global deux-roues est en cours d'élaboration. Sur le court terme, là où se manifeste le besoin, des emplacements deux-roues peuvent être rajoutés (exemple bâtiment 1).

27 - Entretien des deux roues de service

Qui doit-on prévenir en cas de besoin d'entretien de vélos achetés pour les besoins de services ?

R - Il convient de traiter ce point avec le responsable du secteur concerné.

28 - Restaurant d'entreprise

Le nombre de personnes extérieures qui viennent déjeuner au restaurant d'entreprise a augmenté de façon significative (11% en 2009, 20% en 2010).

Certaines journées, il peut y avoir quatre BUS qui arrivent en même temps, et généralement vers midi.

Cet afflux provoque des queues aux 4 caisses disponibles, et pénalise le personnel SPS.

1) Existe-il des tranches horaires réservées pour chaque entreprise, si oui la direction la direction peut-elle faire un rappel aux entreprises extérieures.

2) Ne peut-on pas rajouter, comme c'était avant, une cinquième caisse, pour absorber ce pic d'affluence.

R - Il n'est pas prévu d'imposer des horaires pour le personnel Snecma Propulsion Solide. Nous rappelons que le restaurant d'entreprise est ouvert de 11 h 30 à 13 h 30 et garantit une offre conséquente sur cette plage horaire. Nous constatons également que 80 % du personnel Snecma Propulsion Solide passe en caisse entre 11 h 30 et 12 h 15.

Concernant les convives extérieurs, nous étudions la possibilité de leur imposer des plages horaires spécifiques. Il n'est pas prévu de rajouter une cinquième caisse.

29 - Distributeurs de boissons

1 - Machine à sous ou à clé

Il peut arriver une rupture de distribution sur certains produits. Les utilisateurs n'en sont pas informés et perdent donc leur mise.

Y a-t-il un moyen pour se faire rembourser ?

Pourquoi ne pas équiper ces distributeurs avec un voyant indiquant la rupture d'un produit, ou bloquer automatiquement la distribution ?

2 - Fontaine à eau

On peut constater parfois le manque de gobelets sur une fontaine. Existe-t-il un stock de dépannage et où peut-on s'en procurer rapidement en cas de rupture ?

Ces fontaines sont équipées de filtres. Y a-t-il une périodicité de changement de ces filtres et comment s'en assurer. ?

R - Dans le cas où des personnes voudraient se faire rembourser, nous leur demandons de contacter le chargé d'affaires.

Nous regardons avec le prestataire la possibilité de mise en place d'une signalétique spécifique.

Les demandes de dépannage en gobelet sont à adresser par mail au chargé d'affaires.

Il est prévu au contrat un remplacement de filtre une fois par an au minimum et la date de remplacement doit être inscrite sur la machine.

30- Permanence d'été

Y aura-t-il des secteurs qui demanderont aux salariés de faire la permanence d'été afin de ne pas arrêter la production pendant les 3 semaines de fermeture ?

A contrario, y aura-t-il des secteurs qui refusent les demandes de permanence pour cause de manque de charge ?

R - Nous avons principalement connaissance du personnel maintenance qui assurera la permanence trois semaines.

Aucune difficulté liée à des refus n'a été remontée aux RRH des secteurs.

31 - Demandes de permanence

Toutes les demandes individuelles de travail durant tout ou partie de la période de fermeture ont-elles été acceptées ?

Combien d'acceptées ?

Combien de refusées ?

Hormis les demandes individuelles, combien de demandes pour raisons de service ont été accordées ?

R - Cf. réponse à la question n°12 SUD.

75 % des demandes acceptées le sont pour raisons de service.

32 - Divers travaux

Extincteur non fixé près de l'espace détente atelier bâtiment 4.

Nez de marche HS couloir 1^{er} étage bâtiment 25N.

Moquette soulevée dans le couloir face au bureau 25N-2-70.

Remise en état du panneau de sens interdit sur la route 66 du 24/33 au 500.

R - DT/DI engagées pour l'ensemble, les travaux seront réalisés d'ici fin août.

33 - Questions diverses

34 - Date de la prochaine réunion ?

R - La prochaine réunion aura lieu le 23 septembre 2010 à 9 heures.